

La Seine-Saint-Denis doit avoir l'égalité devant le service public

En Seine-Saint-Denis, il y a moins de tout. Ce sont deux députés, qui ne sont pas du département, qui le soulignent dans un rapport accablant.

- Moins de policiers: la direction territoriale de la sécurité publique enregistre une insuffisance chronique d'enquêteurs: les officiers de police judiciaire (OPJ) représentent 9,4 % des effectifs, contre 16,9 % à Paris.

- Moins de greffiers et de magistrats: au tribunal d'instance d'Aubervilliers, le délai d'audience est de 12 mois contre 2 mois à Paris.

- Moins d'enseignants et de moyens pour l'éducation: le moins bien doté des établissements parisiens est mieux doté que le plus doté des établissements de la Seine Saint Denis.

- Moins de médecins scolaires: 50 % de postes vacants, un médecin pour 12 à 13 000 enfants.

Ce rapport révèle une rupture d'égalité républicaine flagrante et cela ne peut plus durer!

Il est clair que le département de la Seine-Saint-Denis et ses habitants-e-s sont stigmatisé-e-s. Nous demandons donc que l'égalité soit respectée sur les politiques de droit commun au même titre que celles mises en place dans le reste du pays. Et que l'État prenne ses responsabilités en engageant des moyens pour nous permettre de recouvrer des conditions de vie dignes de la France.

Jacques Champion,
Président du groupe
des élus du Mouvement
de la Gauche Citoyenne
[http://mouvementgauche
citoyenne93.wordpress.com/](http://mouvementgauche
citoyenne93.wordpress.com/)

La sécurité est l'affaire de tous

Parce qu'elle représente la première des libertés, la sécurité est une nécessité. La Ville agit au quotidien pour garantir la protection de tous à travers la proximité, la répression et le volet éducatif. Dans un contexte de désengagement de l'État, elle a pris ses responsabilités en se dotant de nouveaux outils de sécurité.

Depuis 2009, la police municipale regroupe des policiers municipaux, opérateurs vidéo et agents de surveillance. 72 caméras de vidéoprotection ont aussi été installées. Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance rapproche la police, la justice, le Département, l'Éducation nationale, les bailleurs pour coordonner les acteurs de sécurité et de prévention.

Enfin, la Ville, à travers son projet éducatif déploie des actions pour créer les conditions de la citoyenneté dès le plus jeune âge.

Si le partenariat avec la police nationale est positif, l'État doit cependant prendre ses responsabilités. Un rattrapage est nécessaire car la Seine-Saint-Denis est souvent démunie avec moins de policiers, moins d'enquêteurs mais aussi moins de greffiers et de magistrats.

L'égalité républicaine entre les territoires doit s'appliquer.

Les élus socialistes:
Bruno Lotti, Nicole Revidon,
Marie-Michelle Phojo,
Tassadit Chergou,
François Parrinello,
Chantal Celestin, Flora Guglielmi,
Ange Galion, Mélanie Wiart,
Virgile Mejean.
Ps.romainville@gmail.com

Du développement durable, pas que le nom

Durant toute l'année et sur toutes les compétences qui lui sont dévolues – des modes de transports doux au plan déchets, de l'économie sociale et solidaire aux énergies renouvelables, de la formation des agents aux achats, du bannissement des produits phyto sanitaires aux constructions immobilières avec des matériaux bio-sources en passant par l'isolation... – la municipalité fait du développement durable, un enjeu majeur.

Du dimanche 26 mai au mercredi 6 juin, la Ville organise «sa semaine éco-citoyenne» par la mise en place d'actions de sensibilisation aussi bien en direction des enfants, des retraités que d'un public très large. Une brocante organisée avec l'association de biffins Amélior, des ateliers de fabrication organisés par le service loisirs/retraités, une conférence, un ciné-débat au Trianon, une balade urbaine sur la biodiversité, une réunion publique sur la «cité maraîchère», deux journées festives jalonnent cette semaine et auront pour toile de fond le réchauffement climatique. C'est ainsi qu'en particulier le dimanche 3 juin, un village «des solutions durables» sera installé sur la place de la Laïcité et proposera aux visiteurs des animations comme celle du manège écologique à traction manuelle, des informations sur la future île de loisirs, sur la future ressourcerie/recyclerie et des quartiers thématiques autour de la nature en ville, des mobilités, des énergies renouvelables et des déchets. Alors demandez le programme!

Pour le groupe EELV,
Raymond Cukier,
Laurence Guillon,
Fernando Lourenço-Oliveira,
Stéphane Weisselberg.
Facebook Eelv Romainville;
eelvromainville@gmail.com

Santé : encore du nouveau !

Si nombreux sont ceux en France qui chaque jour constatent, subissent et souffrent de ce que l'on nomme le désert médical, il est des territoires comme Romainville où le volontarisme de la Municipalité et les efforts du secteur libéral permettent de construire les infrastructures nécessaires à une santé de proximité de grande qualité.

D'aucuns connaissent dans notre ville le Centre municipal de santé et ses nombreuses compétences médicales, de la cardiologie, en coopération avec l'hôpital André-Grégoire, jusqu'à l'ophtalmologie, ou encore le Centre dentaire installé en centre-ville, ou les cabinets médicaux et paramédicaux de proximité; liste non exhaustive puisqu'il faut y ajouter désormais une Maison de santé pluridisciplinaire dans le quartier du Bas-Pays.

La Ville a assuré le portage des locaux de cette nouvelle structure, labellisée et subventionnée par l'Agence régionale de santé 93 et par la région Ile-de-France. Cette Maison de santé, composée de deux médecins généralistes et de trois infirmiers, aura pour vocation principale de dispenser des soins de premiers recours. Conformément à ses statuts, la MSP pratiquera le secteur 1, elle sera conventionnée CPAM pour les soins infirmiers et ouverte aux bénéficiaires de la CMU, de la CMUC, de l'ACS et de l'AME. Et bien sûr, elle offrira les conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour le Forum de Romainville,
VIVIANE VAN DE POELE
forumderomainville@laposte.net

75 ans du Conseil national de la résistance

Ni repli individualiste, ni repli nationaliste, mais recherche des solutions collectives et fraternelles, voilà le message du Conseil national de la résistance

Il y a soixante-quinze ans, le 27 mai 1943 s'est tenue la première réunion du Conseil national de la résistance (CNR) dont le premier président fut Jean Moulin, délégué du général de Gaulle. Composé de représentants des grands mouvements de résistance, des syndicats et des principaux partis politiques. Le programme du CNR fut adopté à l'unanimité dix mois après, le 15 mars 1944 et mis en place après la guerre. Il comportait de grandes réformes comme le rétablissement du suffrage universel et de la liberté de la presse, la création de la Sécurité sociale pour tous, la nationalisation des entreprises stratégiques, l'organisation politique de la société...

Le droit de vote des femmes ne figure pas dans le programme. Il sera néanmoins adopté par une ordonnance du 21 avril 1944 de Charles de Gaulle, signée à Alger dans le cadre du Comité français de la Libération nationale.

C'est pourquoi cette date du 27 mai a été retenue pour être la journée nationale de la Résistance, inscrite depuis 2013 dans le calendrier mémoriel officiel de la Nation.

Rappeler les valeurs humanistes, démocratiques et patriotiques qui inspirèrent le combat de la Résistance, s'inscrire dans le devoir de mémoire à l'égard de celles et ceux qui ont combattu – et souvent sont tombés – pour la liberté.

Marcel Trasi,
président du Comité des
citoyens gaullistes
de Romainville

Pour garantir la sécurité : une ville solidaire et fraternelle

La vidéo verbalisation à Romainville nous a donné l'occasion de dénoncer la politique du chiffre au lieu d'agir pour la prévention routière. L'état rétrocede désormais aux communes le produit des amendes de police relatives à la circulation routière. Ce choix est opéré alors que la politique d'aménagement locale pose de réelles difficultés de circulation et de stationnement et menace le commerce. La priorité en matière de sécurité n'est pas celle-ci. Les actes de violence se multiplient comme devant le lycée Liberté, fusillade aux 3 communes, cambriolages, problèmes d'insécurité de la Tour A à Gagarine pour lesquels des habitants exaspérés se sont plaints auprès du Préfet ou élèves renversés devant le collège Courbet et les écoles Charcot/Barbusse, La vidéo-surveillance n'est pas la solution miracle, la ville a investi des millions € depuis 10 ans sans grands résultats.

La violence de notre société est la première cause de délinquance, qu'elle soit routière ou autre. Il est urgent de proposer de la présence humaine formée dans nos quartiers, des politiques publiques qui privilégient plus d'éducation, plus de prévention, plus de culture, plus de dialogue et de compréhension mutuelle, plus d'aides aux associations et de travail en commun, des animateurs et des lieux pour la jeunesse. Cela passera par la défense et le renforcement des services publics de proximité.

Retrouvez nous sur Facebook :
« Romainville ensemble »

Sofia DAUVERGNE,
Brigitte MORANNE,
Stéphane DUPRÉ,
Corinne BUZON,
Samia AFROUNE

Un promoteur immobilier de Romainville roi du monde ?

Très régulièrement la ville soumet au Conseil Municipal la mise en vente de terrains communaux. Une procédure classique de cessions où les communes ne sont pas soumises à des obligations de publicités particulières. De note côté, nous considérons que la ville vend son patrimoine et que ce procédé lui permet artificiellement d'équilibrer son budget. Quant à la manière d'organiser ces ventes, nous souhaiterions une gestion différente. Comme dans tant d'autres collectivités, une consultation serait organisée, régie par un cahier des charges consultable sur le site internet de la ville, avec un appel à candidature publié dans le bulletin municipal et affiché sur le terrain à vendre. Au final, une commission ad hoc composée d'élus du Conseil Municipal et d'un notaire étudierait les offres des candidats acquéreurs et attribuerait la vente au mieux disant afin d'en tirer le meilleur des revenus pour nos finances. Nous regrettons que ce processus qui nous semble transparent et sérieux ne soit pas celui retenu à Romainville et que trop régulièrement le même promoteur soit candidat à l'achat des biens mis en vente et en obtienne l'obtention. En l'absence d'appels d'offres et a un prix établi par les domaines qui n'est donc pas au meilleur des offrants, comment expliquer que très souvent le même promoteur se porte acquéreur et soit choisi au final ?

LR-UDI-MoDem
Florian Favier-Wagenaar
Yaelle Azoulay
Serge Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
Tél. : 01 42 87 77 37
ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin,
dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04
Centre hospitalier intercommunal
André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 :
01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :
01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :
01 48 97 73 00

SOS Mains : 01 48 97 72 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Carnot
Services techniques :
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Seine-Saint-Denis habitat : 01 48 96 52 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental :
01 43 93 93 93

Permanences

■ Permanence d'avocat sur RDV
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
de 17h à 19h. Salle des permanences
de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00.

■ Écrivain public avec ou sans RDV
Tous les samedis de 9h30 à 12h
Espace J. Brel - 01 49 15 55 39.
Tous les vendredis de 14h à 17h
Espace M. Cachin - 01 71 86 60 40.
Tous les mardis de 14h à 17h
Espace N. Mandela - 01 42 87 08 30.

■ Création d'entreprise
Est Ensemble a mis en place un guichet unique pour tous les créateurs d'entreprise qui recherchent une information, des conseils ou une aide: le Point d'accueil à la création d'entreprise (Pace). Un premier diagnostic du projet est réalisé puis, grâce au réseau de partenaires d'Est Ensemble, un accompagnement gratuit, en proximité et sur-mesure est proposé. Pour en savoir plus : 01 79 64 53 89 / entreprendre@est-ensemble.fr